

Le livre du jour

A quoi sert l'Unesco ?

Unesco : cet acronyme, combien peuvent en donner le sens sans d'abord marquer un temps d'hésitation ? Citer le nom de son directeur général ? Enumérer ses principales réalisations ? Comme la plupart des institutions internationales, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture est mal connue. Volontiers considérée

Histoire de l'Unesco. Les trente premières années (1945-1974)

Chloé Maurel

Préface de Pascal Ory

L'Harmattan, 310 p., 29,50 euros.

comme un monstre bureaucratique aussi tentaculaire qu'inefficace, elle suscite au mieux l'indifférence, au pire le mépris.

A lire Chloé Maurel, il semble que cette image soit en partie fondée. Cette jeune historienne, dont paraît aujourd'hui la thèse de doctorat consacrée aux trente premières années de l'Unesco, pointe sans complaisance les « *problèmes structurels* » qui affectent l'institution depuis sa création en 1945 : une difficulté à définir des orientations claires, un organigramme « *complexe et pesant* », un budget limité et, surtout, une « *dépendance par rapport aux Etats membres et à l'ONU* » qui entrave son autonomie.

Tout cela rend a priori l'histoire de l'Unesco peu palpitante. Celle-ci, pourtant, Chloé Maurel réussit à la rendre très vivante. D'abord parce qu'elle montre combien la genèse de l'institution fut compliquée.

Au sortir de la guerre, en effet, si les fondateurs de l'ONU étaient d'accord pour créer une agence vouée à favoriser « *le maintien de la paix* » en encourageant « *la connaissance et la compréhension mutuelle des nations* » (article 1 de l'acte constitutif de l'Unesco), leurs avis divergèrent dès qu'il fallut définir précisément les missions du nouvel organisme.

En gros, deux conceptions s'opposèrent. L'une, portée par la France, consistait à ressusciter l'Institut international de coopération intellectuelle, créé en 1924 dans le cadre de la Société des nations. L'autre, défendue par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, se voulait moins élitiste, plus tournée vers l'éducation des masses, en particulier grâce aux techniques modernes de communication.

Faisant le récit de cette « *gestation* », Chloé Maurel montre que celle-ci accoucha d'un compromis. Sur le fond, les Anglo-Saxons eurent gain de cause. Mais, remarque l'historienne, la France parvint à conserver son influence, ne serait-ce que parce qu'elle fit participer aux premiers travaux de l'Unesco – dont le siège est à Paris – des personnalités particulièrement brillantes, comme Léon Blum, René Cassin, Lucien Febvre, Frédéric Joliot-Curie, Claude Lévi-Strauss, Jacques Maritain ou François Mauriac.

« Culture mondiale unique »

Une fois créée, l'Unesco continua d'être traversée par des courants divers, voire divergents. Sur le plan politique, bien sûr, et de ce point de vue le livre montre bien comment la vie de l'institution fut d'abord marquée par l'opposition Est-Ouest avant de l'être par l'affrontement Nord-Sud. Mais aussi, et on le sait moins, sur un plan plus intellectuel.

L'Unesco devait-elle favoriser l'émergence d'une « *culture mondiale unique* », comme le pensait Julian Huxley, son directeur général de 1946 à 1948 ? Devait-elle au contraire préserver la « *diversité des cultures* », comme l'affirmait René Maheu, en poste de 1961 à 1974 ? A lire Chloé Maurel, l'Unesco, au cours de ses trente premières années d'existence, a mieux su poser ces questions qu'y répondre. ■

Thomas Wieder